

## ART. 19

**Le Rapporteur.** L'article 19 prévoit les modifications à apporter au niveau de la loi sur le Grand Conseil. Comme dit précédemment au sujet de cet article 15, les modifications sont une précision du rôle de la Commission des affaires extérieures, qui est déjà donné maintenant dans la loi sur les conventions, ce qui nous permet de simplifier la loi sur le Grand Conseil.

En ce qui concerne l'article 59 alinéa 4 (nouveau), il s'agit là de pouvoir réserver des dispositions en fonction du droit intercantonal et en particulier de la Convention des conventions, éventuellement de la CoParl.

Quant aux modifications des articles 87 et 88 de cette loi, elles précisent simplement ce qui doit revêtir la forme d'une loi et ce qui doit revêtir la forme d'un décret.

– Adopté.

## ART. 20

**Le Rapporteur.** Il s'agit simplement d'une adjonction à l'article 5 alinéa 2, qui prévoit la réserve des droits du Grand Conseil dans les collaborations intercantionales. Evidemment, il est utile de le préciser lorsque cette convention dépasse les possibilités de délégation qui sont précisées aux articles précédents.

– Adopté.

## ART. 21

**Le Rapporteur.** Même commentaire que pour l'article 20.

**Le Commissaire.** C'est justement un des cas de minime importance que le Grand Conseil était d'accord de déléguer au Conseil d'Etat.

– Adopté.

## ART. 22, TITRE ET CONSIDÉRANTS

**Le Rapporteur.** Sur l'article 22, juste une précision concernant l'entrée en vigueur. Nous nous sommes posé la question s'il y avait un problème avec l'entrée en vigueur de la nouvelle convention CoParl. Cependant, comme notre projet de loi prévoit les réserves à cet effet et qu'il n'y a pas de dispositions contraires, il n'y a pas de problème pour une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier prochain.

– Adoptés.

– La première lecture est ainsi terminée. Il est passé directement à la deuxième lecture.

*Deuxième lecture*

## ART. 1 À 22, TITRE ET CONSIDÉRANTS

– Confirmation du résultat de la première lecture.

– La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

*Vote final*

– Au vote final, ce projet de loi est adopté dans son ensemble, sans modification, par 85 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstentions.

*Ont voté oui:*

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgnone (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC/CVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Collaud (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Weck (FV, PLR/FDP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Johnner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Menoud Y. (GR, PDC/CVP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur ( ), Repond (GR, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schnyder (SC, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer A. (SE, ), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP). *Total: 85.*

**Rapport agricole quadriennal**

**Losey Michel (UDC/SVP, BR).** A la lecture de ce premier rapport sur l'agriculture fribourgeoise, nous disposons d'une image précise de la situation agricole de ce canton, avec une analyse de la situation, des objectifs à atteindre et des mesures pour atteindre les objectifs fixés.

Le constat est clair, le secteur agricole en général subit une mutation importante et Fribourg n'y échappe pas. L'immobilisme des structures est une chose révolue. L'empreinte de l'implication de la politique nationale influence fortement l'environnement agricole de notre région. Est-ce un bien, est-ce un mal? Tout dépend de l'objectif final que l'on veut obtenir. Quand je dis «on», c'est bien entendu les milieux politiques de ce canton. A mon avis, l'orientation prise actuellement est mauvaise. Elle sent beaucoup trop le libéralisme à outrance, le manque de vision de la part de la Cheffe du département de l'économie à Berne, M<sup>me</sup> Leuthard, qui ne croit qu'aux vertus du marché libre, à outrance, sans prendre en considération d'autres paramètres qui sont tout aussi importants et vitaux, soit la qualité des biens

alimentaires que nous consommons, la proximité et la fraîcheur que les paysans suisses fournissent et la sécurité de disposer d'un taux d'autoapprovisionnement minimal dans le secteur alimentaire. M<sup>me</sup> Leuthard fait fi de ces critères, elle est en train de plonger l'agriculture suisse dans un gouffre qui sera dommageable, non seulement pour la population rurale, mais également pour l'ensemble de la population suisse. Que fait le canton de Fribourg en fonction de ces paramètres, Fribourg, un canton qui a une vocation agricole très prononcée, avec plus de 10% d'emplois dans le secteur primaire? Eh bien, Fribourg est un exemple en la matière!

En effet, avec le peu de moyens dont on dispose, Fribourg a une volonté très marquée d'accompagner son secteur agricole en offrant, d'une part, une formation agricole reconnue au-delà de nos frontières cantonales. Le Grand Conseil fribourgeois, dans sa loi sur l'agriculture, a posé un cadre légal permettant également à cette agriculture d'évoluer de manière continue et sans trop de heurts, avec la mise en place d'un fonds rural fort et indispensable en fonction de l'environnement économique et social actuel. La démarche pour profiler et écouler encore plus, et mieux, notre production agricole avec, notamment la promotion des produits du terroir, est excellente et doit encore être renforcée, ce qui est prévu dans les objectifs du rapport.

Dans le secteur des énergies renouvelables, Fribourg doit également mettre l'accélérateur en collaborant encore plus ardemment avec les milieux concernés et trouver des compétences nouvelles pour accompagner jusqu'au bout les projets issus des milieux ruraux. Il faut aussi éviter de croire que ce sera le nouvel Eldorado pour les paysans de ce canton car ceci est un leurre.

Concernant les autres objectifs contenus dans ce rapport, le groupe de l'Union démocratique du centre soutient ces objectifs et les mesures y relatives. Fribourg doit également encore trouver des solutions durables pour permettre – dans le secteur de l'accompagnement au changement – de favoriser la prise de décision pour les exploitants qui ne peuvent plus faire face à leurs obligations financières et autres. Il manque cruellement un filet social sur le plan national et le canton doit s'engager et intervenir avec véhémence et en concordance avec la défense professionnelle sur le plan fédéral pour mettre en place de véritables solutions qui permettent réellement aux familles paysannes en difficulté de trouver des solutions durables et acceptables pour les personnes concernées.

Je félicite et remercie le Conseil d'Etat de croire aussi à son agriculture fribourgeoise et de reconnaître à sa juste valeur le rôle important et primordial que remplissent les agriculteurs de ce canton.

**Glauser Fritz (PLR/FDP, GL).** Nous avons devant nous le premier rapport agricole quadriennal rédigé par la DIAF et ses services avec le soutien de la commission sur l'agriculture et approuvé par le Conseil d'Etat; la nouvelle loi sur l'agriculture l'y oblige.

Si la politique agricole se fait surtout au niveau national, la loi cantonale sur l'agriculture donne la base légale à bien des mesures afin de renforcer l'agriculture fribourgeoise mais aussi toute l'économie en amont et

en aval. Le point fort de ce rapport est formulé dans le chapitre «Vision». On y parle d'améliorer la qualité de vie des familles paysannes, de ne pas figer les structures en gardant l'exploitation familiale, d'être plus concurrentiel en assumant une production de haute qualité, une agriculture durable, économiquement rentable et qui assure la souveraineté alimentaire du pays. La préservation des terres agricoles est également très importante. Le respect de l'environnement et la qualité de nos produits sont des facteurs positifs pour la santé de notre peuple ...pour autant qu'il achète nos produits!

La nouvelle loi donne la base légale pour toute une série de mesures pour atteindre ces objectifs: la formation, les aides structurelles, la sécurité alimentaire, la promotion des produits – comme ces jours au Salon suisse des goûts et terroirs, à Bulle – ou encore l'aide aux exploitations en difficulté sont quelques-unes de ces mesures. Toutes, y compris les mesures non mentionnées, sont absolument nécessaires. On constate que la plupart d'entre-elles ont déjà été mises en place et ont fait leurs preuves.

L'évolution de la politique fédérale est, par contre, un véritable souci. Cette année, les dernières mesures de la politique agricole 2011 vont entrer en vigueur. Les prix internationaux des différentes denrées alimentaires, sauf celui du sucre, baissent fortement, pour ne pas dire catastrophiquement concernant le lait, les céréales, les oléagineux. La mise en place de la politique agricole 2011 a mis beaucoup de familles paysannes dans une situation financière difficile. Les liquidités, un des principaux problèmes. Les paysans, qui ont fait des investissements ces dernières années, touchent aujourd'hui moins d'argent que budgétisé par la Vulgarisation. L'agriculture est un peu comme l'école, le secteur de la santé ou encore les soins. Dans ces domaines, l'efficacité a ses limites. L'homme et la nature ne se laissent pas remplacer par des machines sans perte de qualité et de durabilité. La politique de la libéralisation menée à tout prix par la Ministre de l'agriculture à Berne ne donne aucune perspective à des milliers de familles paysannes en Suisse. Le revenu agricole va se dégrader et les paysans restants deviendront des «working poor». La production de haute qualité pour l'exportation va survivre grâce à un soutien de la Confédération et notre peuple mangera des produits bas de gamme importés, avec tous les effets négatifs sur la santé et l'environnement. Est-ce une politique raisonnable de faire vivre son peuple moins sainement uniquement pour éventuellement augmenter, un peu, le produit intérieur brut (PIB)? Franchement, non!

En ce qui concerne l'environnement, la diversité de notre paysage est aussi préservée par la production de différentes cultures. Etant aussi représentant des céréaliers – ceux qui sont allés à Bulle ont vu les producteurs des grandes cultures – je ne peux pas soutenir une politique, en l'occurrence avec un accord de libre échange agricole entre l'Union européenne et la Suisse, avec lequel, je le crains, toutes ces cultures disparaissent de notre pays.

Retour au rapport: le soutien basé sur la loi sur l'agriculture cantonale par les différentes mesures est indispensable et le sera davantage à l'avenir. Nous pouvons compter sur le soutien de nos politiciens et de notre

population. Cela nous donne, à nous, paysans fribourgeois, le courage et l'optimisme nécessaires pour aller de l'avant.

**Ducotterd Christian** (*PDC/CVP, SC*). Le groupe démocrate-chrétien tient à relever l'excellent rapport agricole qui nous est soumis. Celui-ci fait état de la situation actuelle dans les diverses branches de notre agriculture fribourgeoise ainsi que de la politique agricole cantonale.

Il est nécessaire de relever l'importance de l'agriculture dans ce canton de Fribourg, dont le chiffre d'affaires représente 750 millions et qui occupe une place importante du point de vue de l'occupation du territoire. L'agriculture fribourgeoise occupe de nombreuses personnes directement sur les exploitations et dans les nombreuses industries agro-alimentaires présentes dans notre canton. Ces industries profitent largement des paiements directs alloués aux exploitations agricoles, qui sont contraintes de produire des produits à des prix excessivement bas alors que les prix des agents de production et la main-d'oeuvre sont très élevés.

Le Conseil d'Etat établit pour chaque domaine les objectifs et les moyens nécessaires ainsi que la volonté d'utiliser toutes les marges de manoeuvre que lui laissent les directives fédérales. Il sera important et prioritaire que la DIAF obtienne les moyens nécessaires pour concrétiser la vision préconisée dans ce rapport. Nous pouvons regretter l'absence, dans ce rapport, d'une prise de position concernant la difficulté dans laquelle se trouvent actuellement les producteurs de lait de ce canton. Une production excessive de lait au niveau mondial, la suppression des contingents laitiers – voulue à l'époque par Pascal Couchepin – le désengagement de la Confédération dans les mesures de soutien au marché ont fortement fait pression sur le prix du lait. Nous pouvons craindre que certains exploitants, ayant investi dans des bâtiments destinés à la production laitière, se trouvent dans une situation dans laquelle un manque de liquidités ne leur permettra pas de rembourser les crédits d'investissement en novembre prochain, alors que c'est ces exploitations-là qui devraient être compétitives à l'avenir, comme mentionné à la page 29 du rapport. La Confédération a incité les agriculteurs à se restructurer et donc à investir. Comme toutes ces entreprises qui se restructurent en fermant des usines pour concentrer la production sur un seul lieu, les exploitations doivent souvent faire face à des années difficiles.

Le gouvernement nous fait part de sa préoccupation face à un accord de libre-échange agricole avec l'Union européenne et ceci d'autant plus que le principe de réserve, permettant de mettre en place des mesures d'accompagnement, n'est pas accepté par les parlementaires fédéraux. Le groupe démocrate-chrétien partage cette préoccupation. C'est pourquoi il va faire parvenir un courrier à la Conseillère fédérale Doris Leuthard afin de faire part des conséquences qu'aurait un accord de libre-échange agricole avec l'Union européenne. Le groupe démocrate-chrétien fribourgeois va, par la même occasion, demander de rencontrer M<sup>me</sup> Leuthard pour débattre spécifiquement de la politique agricole. Nous tenons à rappeler qu'un accord de libre-échange avec l'Union européenne, portant sur

les produits agricoles, mettrait en péril de nombreuses exploitations fribourgeoises. L'agriculture suisse ne peut en l'état être concurrentielle face à des produits européens. Les multiples prescriptions, les coûts des agents de production et la main-d'oeuvre suisse augmentent les coûts de production alors que les prix des produits ne cessent de baisser. Nous constatons qu'il y a une contradiction entre libéralisme et la volonté du consommateur d'avoir des produits de proximité. C'est avec ces considérations que le groupe démocrate-chrétien prend acte de ce rapport.

**Duc Louis** (*ACG/MLB, BR*). Tout d'abord, je voudrais relever l'investissement de ceux qui ont participé à l'établissement de ce rapport. C'est un rapport, le groupe en prend acte; j'en prends acte aussi mais, personnellement, je m'autorise à quelques constatations. La situation prévalant aujourd'hui dans le monde agricole devient de jour en jour plus préoccupante. Dans cette salle, des voix paysannes, plus autorisées que la mienne, pourraient ou vous ont déjà cité toutes les contraintes et surtout la baisse abyssale de l'ensemble des productions, qu'elles soient laitière, engraissement, céréalière, betteravière, cultures maraîchères, et j'en passe. D'ailleurs, aujourd'hui, s'amorce dans l'Europe entière, après l'appel de la France hier, une grève dans le secteur laitier.

M. le Commissaire – et vous le savez fort bien – une quantité d'exploitations sont aujourd'hui en situation de crise financière. Quelques exemples:

- Le prix du lait! Est-il normal aujourd'hui que l'industrie laitière, sentant la frilosité ambiante dans le monde paysan, impose des prix qui ne couvrent de loin pas les frais de production?

- Est-il normal que la paille – un sous-produit – connaisse un prix quasi équivalent à celui du blé, un produit de haute qualité de première nécessité?

- Le sucre – là, nous avons le président des betteraviers – quelle gabegie! Le monde manque de sucre, les prix flambent sur les marchés. Les betteraviers suisses voient leur contingent revu à la baisse!

- Un mot sur le marché de la viande. Le prix du porc aujourd'hui est à 3 fr. 90. Mon ami, le député Fasel, en sait quelque chose lorsque, dans les années 80, nous courions le pays pour dénoncer. Nous sommes aujourd'hui au même prix qu'il y a vingt ans! Le lard, aujourd'hui, s'affiche à 22 francs le kilo. Mesdames et Messieurs les Député(e)s, les scribes et les autres haut fonctionnaires, qui mettent en place les directives agricoles, qui couchent sur le papier mille ordonnances, inventent une pléiade de nouvelles conventions, ces gens-là, on devrait les inviter à venir à partir de 5 h du matin chez le député Pascal Andrey pour prendre connaissance d'une vache et de savoir ce qu'elle fournit, chez le député Ueli Johner, qui prépare des journées et des soirées entières le marché du lendemain à Berne.

Eh bien, ces gens-là auront tôt fait de rejoindre leurs bureaux sophistiqués et à air conditionné de la Berne fédérale! Oui, M. le Commissaire, je relaie – comme

d'autres députés – ce cri d'alarme venu du fond des campagnes. J'interpelle aussi – et je sais que nombreuses et nombreux d'entre vous ont joué le jeu: «*Servez-vous à proximité! Venez visiter les agriculteurs!*» Les ventes directes progressent. De petits abattoirs ont vu le jour. «*Allez chercher votre fromage!*» Les pompiers et les poiriers coulent sous la marchandise. Je n'oublie pas les poires à botzi, bien sûr, de Michel Losey (*rires, parce que Duc croque une poire!*), les haricots à Hubert Carrel à Villarepos; il en a des hectares. «*Allez vous servir! Allez les chercher à 2 francs le kilo au lieu de les payer 10 francs!*» Vous aurez fait acte de citoyen, de citoyenne, un rapport consommateur-producteur s'établira. Il faut le reconnaître aussi, votre porte-monnaie se portera beaucoup mieux. Bouffer du bison du Brésil, de l'autruche de Hongrie, des pommes de l'Afrique du sud! C'est une aberration, un manque de responsabilité du côté de la sécurité alimentaire, du respect de l'environnement! Ces produits, qui ont traîné dans les chambres à gaz – je le répète encore une fois, c'est un cri du coeur mais c'est un cri qui est réel – «*Bouffez l'emballage et jetez le contenu!*» (*Rires!*).

**Bourguet Gabrielle (PDC/CVP, VE).** Tout d'abord, je souhaite relever que ce rapport est riche en informations et met le doigt sur les problèmes que rencontre le secteur agricole et je remercie ses rédacteurs pour leur travail.

Je voudrais relever deux points qui me tiennent particulièrement à coeur et qui ont trait à l'aménagement du territoire et à la protection de l'environnement. Il est dit, en page 12 du rapport: «*La surface agricole utile, principal facteur de production des agriculteurs, subit la pression du développement économique du canton.*»

Nous avons la chance dans le canton de Fribourg de disposer d'une certaine proportion de terres agricoles, cela a été dit dans le rapport dont nous avons traité hier sur le revenu par habitant, à la page 5. Nous devons absolument préserver cette terre agricole; c'est un bien précieux! L'Hebdo de la semaine dernière titrait «*Le grand défi alimentaire: la nouvelle bataille mondiale pour les terres.*» Nous avons dans ce canton une richesse inestimable, investie dans nos terres agricoles. Ne la dilapidons pas en bétonnant à tout va! Si l'on continue ce bétonnage, on risque un jour, affamés, de s'en mordre les doigts!

Le deuxième point que je souhaite soulever est lié à la protection de l'environnement. Le rapport agricole renvoie sur ce point au rapport ad hoc que j'ai lu avec beaucoup d'intérêt. On peut y relever que la tendance est à la collaboration entre cantons, milieux écologiques et agriculteurs dans ce domaine. Je crois beaucoup à ces mesures. Il fut un temps où le lien entre agriculture et protection de l'environnement semblait plus tendu. Aujourd'hui, il est à la collaboration. C'est, à mon avis, la meilleure façon d'être constructif. L'agriculture est très importante pour l'approvisionnement de la population et pour la protection de l'environnement. Nous avons tous la responsabilité de la soutenir, de préserver son outil de travail principal qu'est la terre et de donner à nos agriculteurs les moyens de s'en sortir.

N'oublions jamais, chers Collègues – et cela a déjà été dit par Louis Duc – que c'est nous, consommateurs, consomment acteurs, qui avons le pouvoir en faisant nos courses de privilégier nos producteurs!

**Gendre Jean-Noël (PS/SP, SC).** C'est avec plaisir qu'un non-agriculteur tente de s'exprimer sur un domaine qu'une grande partie de vous connaissent. Notre canton de Fribourg est encore fortement agricole et c'est avec intérêt que le groupe socialiste a pris connaissance de ce rapport. La politique agricole est influencée avant tout par la Berne fédérale et les accords internationaux. Le mot «libéralisation», tel qu'il est pratiqué, tue aussi bien des exploitations que des populations entières. L'abolition de la faim dans le monde passe par la mise en place du principe de la souveraineté alimentaire. Chaque pays doit pouvoir assurer la sécurité alimentaire de sa population et, pour ce faire, l'intérêt public doit pouvoir si possible primer sur les lobbies industriels de l'agro-alimentaire. Le libre-échange prime sur toutes les considérations destinées à assurer l'autosuffisance alimentaire. Et, contrairement à ce que nous avons tendance à penser, ce droit doit être défendu autant dans les pays occidentaux qu'ailleurs car nous n'avons guère plus la maîtrise de notre alimentation que dans les pays du sud.

La situation des agriculteurs et agricultrices suisses ne fait pas tellement rêver. Ils bénéficient de paiements directs mais leurs revenus restent en grande partie indépendants des prix à la consommation. Leur situation économique et sociale n'est pas très réjouissante. Depuis 1990, les agriculteurs ont vu le rendement de leurs produits baisser de plus de 25% alors que les prix à la consommation des denrées alimentaires ont augmenté pendant la même période de plus de 15% et que les moyens de production ont également renchéri de 7%. L'écart dans les revenus s'est donc creusé par rapport aux autres secteurs.

Ces quelques mots, simplement pour vous montrer que l'avenir de l'agriculture interpelle le groupe socialiste et cet avenir, nous souhaiterions qu'il passe entre autres par plus de solidarité dans le monde paysan et par le remplacement d'une gestion individuelle trop souvent axée sur l'annexion de la terre de son collègue par un développement accru des communautés d'exploitation, qui permettent une rationalisation intelligente d'une partie des moyens de production.

Cette production doit aussi rester durable dans le respect, aussi bien de la nature, des animaux et aussi des employés, dont le statut est encore trop souvent bien précaire. Nous soutenons aussi fermement la mise en place d'une agriculture contractuelle de proximité telle qu'elle se développe afin de lutter contre les baisses sans scrupules que les grossistes imposent sur les prix d'achat des produits agricoles pour gagner encore plus.

C'est avec ces quelques considérations d'un non-pay-san, largement non exhaustives, et en appuyant les objectifs fixés dans le rapport que le groupe socialiste en prend acte.

**Cotting Claudia (PLR/FDP, SC).** Les intervenants ont largement commenté le rapport agricole quadriennal,

document fort intéressant. Les constats du passé étant faits, c'est vers l'avenir qu'il faut regarder et c'est le chapitre «Vision» qui m'intéresse. On lit qu'il s'agit de viser une amélioration de la qualité de vie de la famille paysanne tout en maintenant l'effort d'amélioration des structures afin d'assurer une production de haute qualité, durable, économiquement rentable et qui contribue à assurer la souveraineté alimentaire du pays.

Je suis persuadée que les agriculteurs bien formés en entreprises individuelles ou en communautés d'exploitation sont capables et possèdent les aptitudes de vrais chefs d'exploitation. Seulement voilà! Comme aux enseignants à qui l'on a demandé de tout faire jusqu'à l'éducation des enfants, la Berne fédérale demande aussi aux agriculteurs de tout faire, entre autres, de devenir les gardiens-jardiniers-horticulteurs du paysage, contre rémunération, bien entendu! Notre quotidien, La Liberté, a récemment publié un article sur le pré aux papillons de Charmey pour lequel l'agriculteur touche – si mes souvenirs sont bons – 500 francs à l'hectare mais pour lequel il faudrait recevoir 1200 francs à l'hectare. Les subventions sont nécessaires mais elles ont toutes un effet pervers. Pour compenser le manque à gagner, l'agriculteur est prié de se débrouiller, de saisir d'autres opportunités; bref, de trouver une activité accessoire. La plupart des agriculteurs – en tout cas dans ma région – sont équipés d'une petite machine de chantier et ils sont forcément propriétaires de tracteurs agricoles très puissants, accouplés de remorques en tout genre et ils sont accessoirement transporteurs indépendants. La liberté d'entreprendre ne me dérange pas du tout et que le meilleur gagne, mais à armes égales parce que, c'est là que ça coince, les taxes ne sont pas les mêmes que vous soyez agriculteur ou transporteur!

Autre problème: le prix du lait et il a été relevé largement ce matin.

Vu de l'extérieur, j'ai l'impression que seuls les grands distributeurs et transformateurs font une telle pression et décident seuls de la marge qu'ils veulent s'octroyer sans que le consommateur en soit vraiment bénéficiaire. Que demandent les consommateurs? Un prix correct mais surtout une excellente qualité et ils ne sont pas dupes. Une discussion animée quelque peu émotionnelle a eu lieu à la CASA sur le prix du lait. A la fin du tour de table, un maraîcher du Seeland a dit ceci: «*Le prix du lait chute et le litre est payé au producteur à 75, à 60 ou à 50 centimes. Votre lait, quelqu'un l'achète; mon champ de salade, je l'ai tourné à la charrue car personne ne m'a appelé une seule fois pour que je puisse les livrer*». Idem pour la rhubarbe, pour les pommes de terre, très récemment. Ce ne sont pas des vieilleries, ce sont des choses qui datent de cet été.

Comment les géants de la distribution peuvent-ils faire ce qu'ils veulent? Les consommateurs sont-ils assez informés de la réalité? Le label bio, à mon avis, n'est réel que sur les grandes affiches des grandes surfaces! Ca n'est pas le «Coopération» ou le «Migros Magazine» – ces hebdomadaires – qui ne font que vanter leur commerce sans qu'il y ait beaucoup de réalité.

Bien des choses m'inquiètent, en tout cas m'interpellent. Je vous demande, M. le Commissaire du gou-

vernement, l'approvisionnement alimentaire de base peut-il être garanti en cas de crise? On est loin de penser qu'il y aura des guerres mais il y a des pandémies. Finalement, quand on voit ce qu'un Libyen peut éventuellement nous réserver, on ne sait pas si un jour on ne devra pas s'auto-provisionner.

Les agriculteurs, producteurs et maraîchers devraient pouvoir vivre correctement de leurs activités sans devoir grignoter sur d'autres revenus accessoires. Quel est votre point de vue?

Lorsque l'aide est accordée aux investissements, on constate que les demandeurs ont des revenus annexes qui dépassent parfois le revenu agricole. Là, c'est la question que posait également M. Ducotterd, pensez-vous que les garanties de remboursement pourraient en pâtir sachant que, quelques fois, ces revenus sont bien aléatoires?

Enfin, quelle vision pour des ventes plus intenses et plus directes entre le producteur et le consommateur? Ce dernier est vraiment très intéressé. C'est sûrement encore un secteur à développer.

**Kolly René (PLR/FDP, SC).** Je ne pensais pas prendre la parole. Je voulais laisser l'exclusivité au monde paysan qui est vraiment concerné. Nous sommes, nous, des intermédiaires. Vous savez ce qu'on pense des intermédiaires mais je vous rappelle quand même que Fribourg a la particularité d'être un canton qui a su évoluer avec son agriculture. Le 60% du lait est produit sans ensilage. Les fromagers se sont toujours battus pour cette production naturelle, que le 90% de ce lait de non-ensilage est fabriqué dans des fromageries villageoises et qu'il est payé 82 centimes depuis le 1<sup>er</sup> janvier et que le prix mondial est à 40 centimes. Alors dans ce paysage sombre que décrivent mes collègues, je veux quand même relever que tout n'est pas négatif, particulièrement dans le canton de Fribourg. Que tous ceux qui ont eu le courage de garder une entreprise de proximité, fromagerie artisanale, soient aujourd'hui félicités!

Je voulais rappeler que sur Fribourg, les fromagers paient le double du prix mondial, que c'est une réalité et que, s'il y a quelques décennies, on avait suivi cette politique plus largement, cela irait mieux!

**Repond Nicolas (PS/SP, GR).** L'une des principales raisons de l'existence de l'agriculture pour l'être humain est le fruit de ses cultures, qui produit notre alimentation. Et, comme le mentionne très justement le rapport agricole quadriennal 2009, l'agriculture et le secteur agro-alimentaire sont des acteurs importants du tissu économique de notre canton, que ce soit en termes de valeur ou d'emplois. Ainsi, à l'heure du Salon des goûts et terroirs et de la bénichon, il est capital de reconnaître que les images qui se dégagent de ces derniers sont bien l'homme au travers de l'artisan, de son savoir-faire, de sa capacité de créer ainsi que des fruits de cette création que sont tous nos excellents produits du terroir fribourgeois. Notre canton n'est-il pas l'un des plus prolifiques en matière de variétés et de qualité gustative de produits du terroir de Suisse?

Mesdames et Messieurs, vous qui, pour la majorité, raffolez de ces merveilles de produits fribourgeois

tels que poires à botzi, vacherin fribourgeois, gruyère, jambon à la borne, cuchaule, moutarde de bémichon, crème double de la Gruyère, pains d'anis, beignets, cuquettes, etc., convenez qu'il est important de soutenir les artisans de ces produits, comme le fait déjà, très justement, le gouvernement! Mais attention aussi à ne pas décourager, par exemple, les fromagers et, particulièrement, les trente derniers fromagers d'alpage du canton de Fribourg, qui contribuent grandement, grâce à l'image et aux fruits de leur travail, à véhiculer tout le bien que l'on pense en Suisse et à l'étranger de nos produits du terroir. En effet, certaines mesures sanitaires faites cet été par le chimiste cantonal et son équipe étaient souvent théoriques et très peu adaptées au terroir et aux chalets de nos alpages. Ainsi, par exemple, il a été demandé à un fromager de peindre le sol de la chambre de fabrication de son chalet d'alpage alors que la température du feu sous la chaudière aurait vite fait de faire fondre cette même peinture! Ou alors, cette autre demande, tout aussi théorique, de vouloir retirer à un excellent fromager, pour des peccadilles, la dénomination du meilleur fromage suisse de l'année 2006 qu'est le Mont-Vully. Il est donc important que certains services, et particulièrement celui du chimiste cantonal, se forment un peu plus aux réalités du terrain, donc du terroir, pour mieux comprendre le labeur, les gestes et les habitudes des artisans qui y travaillent, souvent durement. Aussi, les demandes et mesures de ce service devraient être un peu plus pragmatiques et moins théoriques. Cette meilleure connaissance du terrain engendrerait à coup sûr des réactions un peu plus positives des artisans à l'égard du chimiste cantonal et de ses demandes. Elle motiverait ou re-motiverait d'autant plus certains jeunes, et particulièrement les fromagers d'alpage, à perpétuer les fabrications de ces excellents fromages, qui dépendent pourtant de si peu de contraintes pour disparaître. Ainsi, n'oublions pas que le terroir et tous les artisans qui y travaillent sont très importants pour notre canton et qu'ils méritent notre soutien et notre compréhension.

Je remercie le commissaire et ses services pour son rapport de bonne facture et vous remercie de votre attention.

**Brönnimann Charles** (*UDC/SVP, SC*). On ne veut pas aujourd'hui lancer le débat agricole, c'est tellement difficile! Beaucoup de personnes, moi-même des fois, ont de la peine à comprendre cette politique agricole. Mais j'appelle:

1. à la solidarité;
2. nos organisations paysannes qui donnent l'impression qu'elles dorment. Elles dorment réellement dans ce pays. Je leur demande d'avoir une position claire de l'agriculture future de ce pays afin que l'on puisse vivre dans l'Europe.

Je suis allé cet été à la manifestation paysanne à Libramont, la plus grande foire agricole de la Belgique. J'ai vu là-bas les paysans révoltés. Ils ont demandé à leurs députés, lors d'une réunion tenue lundi passé, de réintroduire le contingentement laitier dans l'Union européenne; le lait était tombé à moins de 25 cents. Je peux vous dire que ce que j'ai vu là-bas – les drapeaux

brûlés de presque tous les pays de l'Union européenne – m'a marqué. Cela m'a donné l'impression qu'ici on va déclarer une guerre.

Aujourd'hui, on a pris acte de ce rapport, moi aussi. Tout d'abord, c'est un assemblage de statistiques, d'autre part, c'est quelque chose de mis en place au niveau du fonds cantonal rural que mon ami, mon collègue, Michel Losey et d'autres ont mis sur la table. Mais j'appelle, en tout premier lieu, à la solidarité et j'appelle encore une fois nos organisations paysannes à se réveiller! Les autres se sont réveillés longtemps avant nous!

**Glauser Fritz** (*PLR/FDP, GL*). Chers Collègues, vous avez vu, je suis déjà réveillé!

D'abord, vous avez constaté une certaine excitation entre les représentants producteurs de lait dans cette enceinte. Bien sûr, les déclarations de notre ami fromager nous ont un petit peu réveillés. Qu'a-t-il dit? Qu'il paie deux fois le prix mondial, qui est de 40 centimes! Bien sûr, cela lui est aussi possible par l'aide parce qu'il y a des représentants paysans qui sont très réveillés. Ils sont arrivés à changer la politique agricole 2011 de manière qu'il y ait toujours 18 centimes de soutien à la fabrication du fromage. Alors, mon cher ami, collègue, René, tu paies 62 centimes net!

Mais, je ne veux pas laisser ici une ambiance de combat. Bien au contraire, on travaille dans la même direction. Même si le fromage du Vully aussi a gagné cinq médailles d'or, dans quasiment toutes les compétitions mondiales, le gruyère est régulièrement à la tête des classements. Il brille avec des médailles d'or. C'est le meilleur fromage du monde! On a une carte à jouer. On a dépassé maintenant avec la production du gruyère la production d'emmental dans ce pays. C'est vraiment actuellement le roi des fromages. C'est donc dans cette voie, dans cette direction, avec nos productions AOC qu'on doit aussi affronter l'avenir. Ce rapport nous soutient, avec les mesures que j'ai déjà évoquées dans ma première intervention, et nous amène dans cette direction. Je salue la démarche, qui était aussi accompagnée, soutenue dans ce processus par des représentants réveillés de l'agriculture fribourgeoise.

**Andrey Pascal** (*PDC/CVP, GR*). C'est une plaidoirie agricole qu'on entend ce matin. Comme le groupe démocrate-chrétien, j'ai pris acte de ce rapport très bien fait. Je remercie le Conseil d'Etat et tous ceux qui l'ont élaboré.

Notamment, lorsqu'on est agriculteur – et beaucoup sont avec moi dans cette salle aujourd'hui – depuis de nombreuses années, nous avons une inquiétude, une incertitude au niveau de notre salaire. On nous demande de nous adapter, on nous demande de nous agrandir. L'économie l'a fait, l'industrie le fait, les sociétés, le commerce ont dû le faire. Mais ce qu'on ne dit pas chez nous, c'est que, si on veut s'agrandir, on n'a pas la possibilité d'augmenter notre personnel. Travailler toujours plus, toujours plus longtemps pour gagner un peu moins, cela a des limites!

Les prestations – les paiements directs, qu'on nous dit – font mal au ventre, au porte-monnaie des gens qui ne connaissent pas bien l'agriculture. Je vous com-

prends, cet argent, c'est l'argent de tout le monde. Il va dans la caisse des paysans et ce n'est pas toujours bien compris. Mais ces paiements directs sont liés à des prestations; ça il faut le savoir! Chaque fois qu'on touche on montant de paiement direct, c'est lié à une condition – et pas toujours facile – sur l'environnement et à d'autres.

Vous me permettez de terminer cette brève intervention en disant que, quand on sait que les paysans doivent travailler, les familles paysannes, 60, 70, 80 heures par semaine, cela a des conséquences pas toujours intéressantes. La vie sociale en prend un coup. La vie de famille n'est pas toujours la vie de famille qu'on voudrait. Les vacances, souvent, on passe dessus parce qu'on n'a pas le temps. Ce n'est pas intéressant pour la reprise d'un domaine agricole. Travailler, on veut bien, mais, comprenez-nous, il y a des limites! Alors, s'agrandir, oui, mais jusqu'à un moment! C'est très difficile pour le monde paysan ces quelques années qui passent devant nous, mais je crois que c'est à nous, tous ensemble, d'essayer de trouver une solution afin que nous n'allions pas toujours, toujours plus, travailler pour gagner un peu moins.

**Kolly René (PLR/FDP, SC).** Désolé d'avoir bousculé un peu mes amis paysans mais je veux quand même dire que s'il y a ces suppléments sur le lait transformé en fromage, c'est que le fromage n'est plus protégé à la frontière d'un marché libre, total, déjà ouvert et que les produits frais sont encore en partie protégés à la frontière, ce qui fait compenser cette différence. Mais on paie aujourd'hui le prix que j'ai dit.

**Bachmann Albert (PLR/FDP, BR).** J'avais vraiment pris la résolution de ne pas prendre la parole sur ce rapport (*rires!*) et je le dois quand même! C'est dommage mais c'est juste pour vous donner quand même mes quelques impressions sur ce qui a été dit ce matin.

Quand on nous demande de nous restructurer, de nous mettre ensemble, de créer des associations, là derrière, Mesdames et Messieurs, oui, et j'y contribue aussi et je ne peux qu'y souscrire! Mais quand on nous demande d'être entrepreneur, cela signifie aussi être gestionnaire comme dans le reste de l'économie de ce pays de Fribourg. Nombre d'entreprises le font très bien. Aujourd'hui, nous avons une crise économique au niveau du canton de Fribourg mais l'agriculture est aussi prise là-dedans, puisqu'on nous demande d'être des entrepreneurs. Je vous donne l'exemple. Quand on nous demande de mettre 3 x 25 ha ensemble en une structure, c'est faisable, c'est possible avec des aides aussi du canton, des crédits d'investissements et des prêts par les banques parce qu'il faut bien sûr, dans la plupart des cas, reconstruire une étable ou une infrastructure pour les cultures. Mais ce qu'on oublie souvent là-dedans, c'est que 3 x 25 ha = 75 ha, mais il reste encore trois familles aussi à nourrir ici. On a investi et après il faut tenir ses engagements. Moi, quand on me dit de signer un contrat de livraison de lait, soit 500 000 kg de lait, ou 1 million, ou 700 000, en début d'année avec le transformateur, il est d'accord de vous garantir la quantité que vous pouvez livrer mais il ne vous garantit aucun prix. Il est capable et il met dans le

contrat: «*Le prix peut être adapté tous les trois mois*». Voilà, au niveau de l'industrie, comment cela se passe! Aujourd'hui, je dois dire «oui», M. Kolly, cher ami René, heureusement que nous avons le producteur de gruyère qui peut maintenir ce prix – et j'en suis le premier heureux et de loin pas jaloux – parce qu'au moins ça aide à maintenir un prix moyen, parce c'est toujours du lait qui n'arrive pas dans l'industrie. Mais aussi, vous avez une quantité qui est admise sur le marché et si vous avez trop de gruyère, vous devez diminuer les quantités. Et où va ce lait? Dans l'industrie!

Oui, c'est ce vase communicant existant actuellement avec l'emmental – où il y a trop – et c'est du lait à moins de 50 centimes qui va dans l'industrie. C'est là notre problématique, c'est un tout. Eh bien, tant mieux, je vous félicite! Mais c'est aussi grâce au soutien des 18 centimes que vous pouvez le payer, je tiens à le maintenir; mais c'est un tout!

Mais alors on nous demande aujourd'hui, M. le Conseiller d'Etat, d'être entrepreneur. Pensons à l'ensemble de l'économie. Je sais que ces mêmes transformateurs signent avec les transporteurs des contrats pour transporter le lait à un prix donné au début de l'année et il n'est plus changé que le mazout augmente ou pas. Ils disent à ces mêmes transporteurs, c'est votre marge d'erreur, débrouillez-vous avec ça! Chez nous, on nous adapte le prix du lait tous les trois mois s'il est nécessaire. Vous verrez, Mesdames et Messieurs, d'ici la fin de l'année, maintes exploitations restructurées auront des problèmes de liquidités financières.

**Le Commissaire.** M. Ducotterd a regretté qu'on n'ait pas abordé le problème laitier, mais quand on a terminé la rédaction de ce rapport, au mois d'avril, on n'était pas dans l'urgence comme aujourd'hui, en tout cas pas autant.

M. le Député Duc l'a dit et M<sup>me</sup> Bourguet l'a souligné, les consommateurs sont de plus en plus des acteurs de la politique agricole par leur choix.

Pour revenir à la question posée par M<sup>me</sup> Cotting, je peux y répondre très clairement. Je pense que la Suisse ne peut plus nourrir sa population. Elle nourrit un peu plus de 4 millions de personnes aujourd'hui. Et, puisqu'on est à moins de 60% d'auto-provisionnement, pour le reste, on dépend de l'étranger. C'est aussi un sujet important pour ceux qui sont très attachés à l'indépendance de ce pays mais à l'indépendance complète. Vous savez que l'arme de la nourriture est une arme absolue et que quand les gens ont faim, on peut leur faire faire à peu près n'importe quoi, y compris la révolution. D'ailleurs, on l'a vu quand il y a eu des crises de famine, il y a quelques années.

M<sup>me</sup> Cotting a parlé de concurrence. C'est vrai que ça m'a toujours travaillé mais on a toujours incité les paysans à compléter leur revenu par des activités annexes. C'est ça qui, malheureusement, les pousse, malheureusement pour certaines professions, à faire de la concurrence! J'ai toujours été frappé à quel point mes collègues alémaniques avaient moins de soucis que moi pour leurs entreprises agricoles mais c'est qu'ils ont déjà tous des revenus qui dépassent le revenu agricole. Ils ont des petits domaines et ils continuent à survivre – ou à mieux vivre – en ayant des activités annexes qui peuvent apparaître comme concurrentielles;

ça c'est absolument vrai! Mais vous savez qu'il y a des pays où vous pouvez cultiver un domaine de 80 ha, au Danemark par exemple. En sortant de l'usine à 4 h de l'après-midi, vous prenez votre tracteur, des produits de traitement, des engrais chimiques, etc. et vous cultivez des surfaces qui dépassent l'entendement chez nous. Et c'est avec ces gens-là qu'on est concurrent! C'est ça qui provoque parfois des difficultés.

Juste un mot pour M. Gendre, c'est vrai qu'il a parlé de payer correctement les collaborateurs. Mais si vous suivez attentivement l'évolution du revenu agricole. Nous étions à 39 000. Vous divisez ça par 12, par 13, vous voyez que le prix que le patron est censé gagner, est inférieur à celui qu'il devrait donner à son collaborateur, même si une partie de ce salaire peut être donnée en nature. Donc, on a là un vrai problème aussi de revenu. Je pense qu'il y a peu de professions qui se contenteraient de gagner 39 000 ou 41 000 francs avec les heures de travail qui sont nécessaires. J'ai toujours défendu l'agriculture à temps complet mais il faut bien constater que, souvent, le revenu de l'épouse est très utile dans un travail complémentaire.

M. le Député Repond a parlé de ses visites d'alpage. Moi, j'avais plutôt l'information que, à une exception près, les visites s'étaient mieux déroulées que prévu et que le fait que le canton et le Grand Conseil aient accepté de mettre 1,5 million dans l'amélioration des structures d'alpage a aussi calmé le jeu. J'espère bien que nous arriverons aussi ici à trouver des solutions.

Pour les difficultés financières dont on a parlé, il faut savoir qu'en 2003 on avait accepté de reporter d'une année le remboursement des crédits d'investissement à cause de la sécheresse. En 2007, on l'a fait en partie pour les maraîchers du Seeland, qui avaient été complètement inondés. On m'a demandé cette année si on ne pouvait pas reporter de nouveau le remboursement 2009 à cause des problèmes laitiers. Mais, pour avoir aussi discuté de cela avec les représentants de l'office fédéral, cela n'est pas une solution, parce que le problème va se poser à nouveau l'année prochaine. Je ne connais pas beaucoup de métiers où on doit investir 1 million de francs dans une nouvelle installation, une nouvelle écurie pour avoir un revenu de 50 à 60 000 francs. C'est ça un peu le problème! On avait fait des devis avec du lait à 70 centimes, pour cette année et on se retrouve – j'ai vu des papiers qui montrent qu'on a livré du lait à 52,8, à 54,1 centimes, etc. – d'où la grande difficulté de respecter les remboursements tels qu'ils étaient prévus.

Pour l'essentiel de ce rapport – c'est un premier rapport quadriennal – le grand mérite, je crois qu'on a eu en le prévoyant dans la loi sur l'agriculture, c'est d'associer tous les autres acteurs. Vous avez vu qu'on a ici les acteurs de la transformation, on a les acteurs de l'environnement. On a les consommatrices qui étaient présentes aussi. Je crois que c'est très important qu'on fasse cette grande interprofession qui lie les consommateurs avec les producteurs en passant par toutes les grandes entreprises de ce canton qu'on a citées à la page 29. Mais pour qu'une fois ce soit dans les minutes du Grand Conseil, je vais quand même citer ces milliers d'emplois qui sont fournis par Cremo, par Estavayer-ELSA, par Fromages Gruyère, par Marmy Viandes, par Micarna, par Mifroma, par Milco indus-

trie, par Nestlé, par les Produits Epagny, par Roland, par Vacherin Fribourgeois, plus toutes les PME, dont certaines sont représentées ici, ainsi que par nos vignerons. Je crois que cela vaut la peine de se dire qu'il y a des milliers d'emplois dans le canton de Fribourg pour la transformation agricole. Tout cela avait été calculé une fois par le directeur de Grangeneuve, cela influence à près de 19% le produit intérieur brut fribourgeois, si on additionne le tout. Donc, ce n'est pas seulement 750 millions des paysans qui sont en jeu mais, comme le canton de Fribourg transforme 30% de ce que la Suisse mange, on voit donc ici qu'on a un sérieux défi que, je crois, nous relevons bien en gardant un contact très étroit avec ces entreprises.

Je rappelle – vous l'avez dit – la politique agricole est fédérale. Elle est même mondiale mais je crois que le Grand Conseil et le Conseil d'Etat ont fait preuve de tout le souci nécessaire. J'ai fait un rapide calcul parce que, à la conférence de presse où on présentait ce rapport, on m'a demandé qu'elle était la vraie intervention du canton. Pour l'année 2009, on arrive à un montant de plus de 17 millions directs par des promotions des produits, l'amélioration des structures, certains paiements directs pour l'estivage (paiements cantonaux), toute la protection des eaux, pour les paysans aussi, pour que les surfaces S2-S3 des captages soient protégées. On arrive à la lutte contre les épizooties, le plan de relance, la lutte contre la diarrhée virale. On en arrive à un montant de plus de 17 millions, auxquels il faut rajouter le «déficit» de Grangeneuve, qui est de l'ordre de 18 millions. C'est donc un effort conséquent que le canton fait pour son agriculture et je me réjouis avec vous de le constater. C'est loin d'être un dossier clos puisqu'on est en évolution permanente et qu'on est en défi, aussi au niveau de la santé de notre canton, pour apporter une nourriture de qualité à nos habitants.

On ne va pas s'endormir sur ce premier rapport quadriennal mais on va continuer avec la même équipe à plancher sur ces problèmes. Et, dans ce sens-là, j'espère que, malgré les accidents qui sont arrivés cette année – on a fait des visites qui montrent que dans certaines exploitations, c'est une vraie catastrophe – on va répondre incessamment à la question de Louis Duc sur les conséquences de la grêle. Et j'espère quand même qu'on pourra continuer à avoir comme partenaire de ce canton une agriculture vivante et tournée vers l'avenir comme l'a dit M<sup>me</sup> Cotting.

– Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.